

Madame, Monsieur

Votre proche est hospitalisé ou hébergé au sein du Centre Hospitalier de Plaisir. Savez-vous que vous avez la possibilité de venir prendre un repas avec lui au sein de l'établissement, en semaine ou le week-end ? Notez cependant qu'en raison de l'organisation des services, le nombre d'accompagnants ne peut excéder 2 personnes.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de renvoyer au **Service administratif du GCS** le coupon réponse ci-dessous rempli, accompagné du règlement des repas.

Merci de nous faire parvenir ce coupon au plus tard la veille de la date prévue du repas afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions¹.

Dans l'attente de vous accueillir bientôt pour un moment de convivialité avec votre proche,

Cordialement,

Le service administratif du GCS

✂

Commande de repas « accompagnant »

Date à laquelle le repas est prévu : ___ / ___ /20

Midi

Soir

Nombre de repas accompagnant demandés : X 6,50 € =

€

(Le prix du repas est fixé à 6,50 € / personne)

Service dans lequel le proche est hospitalisé/hébergé :

Nom du proche hospitalisé/hébergé :

Nom et adresse de l'accompagnant qui effectue la réservation :

Signature :

Règlement par espèces ou par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la « Régie ticket restaurant GCS de Plaisir »

¹ Le repas pourra être différent de celui servi à votre proche s'il suit un régime particulier ou si le repas est commandé la veille de sa livraison.